

## PIERRE DE COUBERTIN ET LA QUERELLE DES QUATRE FOOTBALLS

Patrick Clastres

in Yvan Gastaut *et al.*, *Le football dans nos sociétés*

Autrement | « Mémoires/Histoire »

2006 | pages 191 à 205

ISBN 9782746707894

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/le-football-dans-nos-societes---page-191.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Autrement.

© Autrement. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Partie IV  
Football et représentations culturelles

## CHAPITRE 13. PIERRE DE COUBERTIN ET LA QUERELLE DES QUATRE FOOTBALLS

Patrick Clastres

Il y a donc à l'heure actuelle 5 000 lycéens français formés en associations scolaires pour la pratique volontaire et suivie des différents sports : course à pied, football, vélocipédie principalement. Ces lycéens ont en général entre quatorze et dix-neuf ans [...].

Au cas où l'opinion, venant à s'émouvoir de ce qui lui est présenté comme un abus ou un danger, voudrait se rendre compte de l'état précis des choses, c'est bien évidemment sur ces 5 000 lycéens que devrait porter l'enquête ordonnée par elle, toute autre enquête conduite au hasard des lieux et des circonstances ne pouvant donner que des résultats inexacts ou insignifiants [...]. L'enquête n'a pas été faite ; mais il n'est pas difficile de la faire au cours de l'année prochaine [...].

D'ailleurs, quand on sera convaincu que les petits Français peuvent jouer au football sans rien se casser, on prêterait peut-être moins d'attention à la statistique périodique que publie le célèbre journal anglais *The Lancet*. J'ai expliqué dernièrement à un représentant du *Matin*, qui m'interviewait à ce sujet, le truc à l'aide duquel cette statistique est établie [...]. Il manque, en regard de l'énumération des accidents, l'indication du lieu où ils se sont produits et le chiffre total de ceux qui en Angleterre se livrent au football : ceux-là sont dans les 30 000. Quant au lieu, il a une extrême importance : ce n'est un secret pour personne que dans

les districts du nord de l'Angleterre, le football est pratiqué par des ouvriers, des mineurs, qui non seulement le jouent avec une grande brutalité, mais profitent des mêlées pour venger leurs querelles et régler les comptes personnels qu'ils peuvent avoir avec tel ou tel de leurs camarades.

Puisque j'en suis au football, j'émettrai le vœu que ceux qui en parlent veuillent bien désormais savoir de quoi ils parlent et ne nous exposent plus que ce jeu meurtrier nécessite l'emploi de lourdes raquettes et de petites balles très dures : cette ineptie, cueillie entre mille, donne la mesure des connaissances du public. Le football est à coup sûr très savant et très difficile à saisir pour le spectateur ; ce n'est pas une raison cependant pour prétendre l'analyser avant de l'avoir compris<sup>1</sup>.

Lorsqu'il prend la parole le 11 août 1894 devant les membres de l'Association française pour l'avancement des sciences réunis en congrès à Caen, Pierre de Coubertin n'a qu'un seul objectif à l'esprit : faire mordre la poussière à la « coalition médicale qui s'esquisse contre les sports ». Trois semaines plus tôt, ce jeune baron de trente et un ans vient pourtant d'obtenir des *sportsmen* du continent et du monde anglo-saxon réunis en Sorbonne que les jeux Olympiques soient rétablis à Athènes pour 1896 et à Paris pour 1900. Mais en France, le combat pour imposer les sports d'origine anglaise est encore loin d'être gagné.

Durant un demi-siècle, d'avril 1887 à son décès survenu en septembre 1937, Pierre de Coubertin n'a eu de cesse de vanter les mérites du football. Mais de quel « football » s'agit-il ? Du football association dont les règles sont fixées en 1863, l'année même de sa naissance ? Du football rugby codifié huit ans après, et dont le ballon ovale ne sera normalisé qu'en 1892 ? Du football transatlantique défini à l'université Yale, également en cette année 1871, et qui se joue à l'origine avec un ballon rond ? De la soule, sorte de proto-football pratiqué au Moyen Âge, et encore au XIX<sup>e</sup> siècle dans les conservatoires breton et picard, que certains voudraient ressusciter sous le nom de « barette<sup>2</sup> » ?

---

1. P. de Coubertin, « Exercices de sport », Association française pour l'avancement des sciences, compte-rendu de la 23<sup>e</sup> session, Paris, Masson, 1894, 1<sup>re</sup> partie, p. 241-251 (extraits).

2. Jeu de balle, ancêtre du rugby qui se jouait dans le sud de la France sous l'Ancien Régime.

## L'initiation sportive de Pierre de Coubertin

Lorsqu'il s'embarque en famille pour l'Angleterre à l'été 1883, Pierre de Coubertin (1863-1937), quatrième enfant du baron Charles Frédy de Coubertin, ne semble encore ni connaître ni pratiquer les sports anglo-saxons. Mais pouvait-il en être autrement quand les deux premiers clubs de la capitale, le Racing Club et le Stade français, constitués respectivement en septembre 1882 et décembre 1883, ne réunissent alors que de rares lycéens et étudiants ? Pierre de Coubertin pratique naturellement les trois arts corporels majeurs de la noblesse européenne : il danse élégamment le quadrille dans les soirées mondaines du quartier Saint-Germain, monte honnêtement à cheval et se plaît à fréquenter le petit cercle d'escrime de la rue de Bourgogne qu'il a contribué à fonder en 1882. Il confesse même dans ses *Mémoires d'un éclairé* que, jusqu'à ses treize printemps, il délaisse les exercices physiques parce que sa sœur Marie est une écuyère émérite et une redoutable escrimeuse. C'est peut-être en 1883, à l'occasion de la visite qu'il rend à son ami Poniatowski, alors en pensionnat chez les pères jésuites de Beaumont, près de Dublin, qu'il devient un *sportsman*, c'est-à-dire un gentleman sportif, un adepte de tous les sports, qu'il pratique avec ardeur et en amateur. Mais plus sûrement au cours de ses voyages d'études au cœur des *public schools*, qu'il renouvelle chaque printemps et automne de 1886 à 1888. Là, il découvre le football, le lawn-tennis, le rowing et le cyclisme. Une bicyclette, inventée outre-Manche vers 1885, qu'il baptisera « Nini Pattes-en-l'Air » et enfourchera quotidiennement, tant sur les routes de Normandie que dans les rues de la capitale. Une raquette qu'il manie occasionnellement avec ses condisciples de l'École libre des sciences politiques sur les courts de la très distinguée Société des sports de l'île de Puteaux, créée par le vicomte Léon de Janzé en avril 1886. Des avirons qu'il poussera toute sa vie vigoureusement dès lors qu'il sera admis – en avril 1887 – à la Société d'encouragement au sport nautique établie dans l'île des Loups du bois de Vincennes. Un ballon qu'il n'a, semble-t-il, jamais ni porté ni poussé du pied. Quant à sa participation comme chef de camp à une partie amicale de hockey sur glace sur le grand canal de Versailles à l'hiver 1890, elle est à mettre en relation avec la mission d'étude qu'il effectue dans les collèges et universités du Canada et des États-Unis en novembre et décembre 1889. Pierre de Coubertin n'appartient décidément ni à la catégorie des compétiteurs ni à celle des

mondains, « ces messieurs à moustache de chat, dira-t-il, qui jouent au sport mais qui n'en font pas ».

Dans son *Éducation en Angleterre*, achevée en janvier 1888 et publiée chez Hachette en mars de la même année, il accorde les premiers honneurs aux *colleges* de Eton et de Harrow, aux parties de cricket et aux compétitions de rowing qui donnent lieu à un court récit quand le football n'a droit qu'à la précision « ballon rond » entre parenthèses. Le troisième chapitre, consacré au *college* de Rugby, témoigne bien de cette attention davantage accordée aux vertus pédagogiques de la méthode sportive, chère au *headmaster* Thomas Arnold, qu'aux règles et aux formes de la pratique footballistique. Pas un mot en particulier sur la geste de William Webb Ellis, cet élève de Rugby qui, le premier, en 1823, se serait emparé du ballon à la main. Enfin, en conclusion de cet ouvrage qui lui vaut un premier succès éditorial – presque quatre-vingts recensions parues dans la presse hexagonale et étrangère –, Pierre de Coubertin recommande, sans autre précision, la pratique du football en hiver, du cricket et du lawn-tennis en été. Il n'est pas certain qu'à ce moment-là il ait une claire connaissance, ou plutôt la conscience, de l'existence d'un autre football que celui pratiqué à Rugby. Tout porte à croire, en outre, qu'il a visité Rugby, comme Oxford, en plein été, au moment où l'établissement s'est vidé de ses élèves. D'où le recours avoué aux plus belles pages de *Tom Brown's School Days* et de *Tom Brown at Oxford*, ces romans édifiants pour jeunes garçons de la *upper-middle class* qui ont largement contribué à la diffusion de la légende arnoldienne. Pierre de Coubertin est assurément une victime consentante de ce récit des origines.

Ce qu'il retient de la réforme pédagogique entreprise entre 1828 et 1843 par le « *muscular Christian* » Arnold, c'est en premier lieu l'objectif de rechristianisation et de moralisation des fils de la *gentry*. Lors d'un exposé qu'il consacre au tout début de l'année 1887 à ce pasteur, probablement devant des étudiants catholiques, Pierre de Coubertin ne précise d'ailleurs pas ce qu'il entend par « jeux et combats athlétiques ». Son propos porte uniquement sur les dispositions que le docteur Arnold souhaitait développer chez ses élèves : des principes moraux et religieux, une attitude de parfait gentleman, des compétences intellectuelles. Une *gentlemanliness* qui pourrait être définie comme une capacité à s'autogouverner (*self-government*), à prendre des initiatives, à agir avec hardiesse et décision, à assumer ses responsabilités. D'ailleurs, à aucun moment lors de ses premières conférences, ni dans ses articles

et ouvrages des années 1887-1890, Pierre de Coubertin ne précise quel football devraient pratiquer les jeunes garçons des établissements d'enseignement secondaire.

Son objectif en ce début d'année 1888 : convaincre les dirigeants de la République bourgeoise de la nécessité d'adopter la pédagogie de l'adversaire séculaire de la France et d'inoculer les valeurs de la chevalerie médiévale à la jeunesse française. Mais comment procéder quand la plupart des élites dirigeantes regardent du côté du vainqueur allemand ? Son ralliement au régime républicain en avril 1887, sur le terrain constitutionnel, ne saurait suffire. Sa chance, sa clairvoyance aussi, résidera dans la rencontre et l'alliance passée avec deux personnalités éminentes qui militent en faveur de nouvelles formes d'éducation pour la jeunesse. Dans l'enceinte de l'école : Jules Simon, l'ancien ministre de l'Instruction publique et président du Conseil, zélé de l'éducation physique et de l'autonomie intellectuelle des lycéens depuis le début des années 1870, qu'il placera en mai 1888 à la tête de son Comité pour la propagation des exercices physiques dans l'éducation (CPEPE). Sur le stade : Georges de Saint-Clair, le véritable introducteur des jeux anglais et de l'amateurisme sportif en France.

### Les débuts hésitants des deux footbals en France

Lorsque, le 18 avril 1887, devant ses confrères de la Société d'économie sociale, disciples de Frédéric Le Play, il lance sa campagne pour l'adoption de l'« éducation anglaise », c'est-à-dire sportive, rares sont en France les « footballeurs ».

Avant l'année 1887, et hormis quelques parties fugitives disputées entre Britanniques établis sur le sol national, le football n'est pratiqué que dans un seul club, le Havre Athletic Club (HAC), fondé quinze ans plus tôt (1872) par des représentants des maisons de commerce et de transport d'outre-Manche. Encore ce football n'est-il pas clairement dissocié puisque la balle est tantôt frappée au pied, tantôt prise à la main, à tel point que l'assemblée générale du HAC de novembre 1884 se prononce pour la *combinaison*, c'est-à-dire pour une pratique mixte. Au cours de l'année 1887, deux clubs qui n'auront qu'une existence éphémère apparaissent dans la capitale, fondés eux aussi par des

ressortissants anglais : l'International Athletic Club des élèves de l'Institut international et le Paris Association Football Club des employés des maisons de vêtements Manby et Nicoll.

Quant au football rugby, il semble connaître une première implantation tout aussi marginale qu'éphémère. Vers 1879, le futur sénateur André Berthelot et ses amis s'essaient au « football de Rugby » tandis que le jeune Charcot, qui deviendra célèbre pour ses explorations polaires, est autorisé par son père, au printemps 1880, à jouer à la balle à la main au bois de Boulogne avec ses camarades de l'École alsacienne, dans le cadre de leur société dite « sans nom ». Quant aux jeunes gens de la rive droite (lycée Condorcet, école Monge, collègue Rollin) qui fondent le Racing Club le 20 avril 1882, il ne semble pas qu'ils pratiquent dans ces années-là une quelconque forme de football. Comme leurs camarades de la rive gauche (lycée Saint-Louis) qui créent le Stade français (SF) le 13 décembre 1883, ils sont plutôt portés par la mode du « pédestrianisme », c'est-à-dire des défis de course à pied donnant lieu à paris. Leur nouveau secrétaire général à compter de juin 1884, Georges de Saint-Clair (1845-1910) qui a passé son adolescence en Angleterre, s'évertue dès lors à les convertir aux usages distinctifs des *sportsmen* en les familiarisant avec les règles anglaises de l'amateurisme et en leur faisant troquer leurs toque et casaque de jockey pour le maillot, la culotte courte et les chaussures à pointes. Sa méthode : confronter les jeunes athlètes parisiens à leurs pairs britanniques et leur faire adopter d'autres sports anglais, comme le football rugby – qu'il a lui-même pratiqué au cours d'un stage scolaire dans un *college* anglais. La première partie officielle de rugby jamais disputée en France se déroule ainsi le 12 décembre 1886 au Racing Club de France (RCF). Un rugby évidemment amateur.

Il y a en effet fort à parier que Georges de Saint-Clair est alors bien informé du processus de professionnalisation du sport outre-Manche, en particulier du football association : légalisation du professionnalisme au début de la saison 1885-1886 et création en 1888 de la Football League. Le 18 janvier 1887, sur sa lancée amateuriste, il entreprend de fédérer le RCF et le SF, bientôt rejoints par le club des Francs-Coueurs, en une Union des sociétés françaises de course à pied (USFCP). Le 10 mai, il publie le premier ouvrage français de genre sportif qu'il intitule *Sports athlétiques et exercices de plein air* (entraînement, sports athlétiques, rowing, football, longue paume, crosse) : la référence au passé grec est ici censée faire taire les critiques anglophobes quand le plein air devrait



satisfaire les médecins qui font campagne en cette année 1887 pour l'hygiénisme. Nul ne s'étonnera que le chapitre « football » ne concerne que... le rugby. Enfin, le 31 janvier 1889, il transforme l'USFCP en Union des sociétés françaises de sports athlétiques (USFSA).

Dès lors, l'USFSA et le Racing Club de France (RCF, ainsi dénommé pour le distinguer de son homologue belge) deviennent les fers de lance de l'amateurisme et du rugby. Deux causes indissolublement liées qui expliquent le rapprochement stratégique entre Pierre de Coubertin et Georges de Saint-Clair et l'entrée des premières associations sportives scolaires dans l'USFSA à compter de 1889.

### La question du football scolaire

La rencontre entre les deux hommes a lieu probablement le 8 juin ou le 8 juillet 1888 (et non le 1<sup>er</sup> mai comme Pierre de Coubertin l'écrit en 1909), sur les berges du lac du bois de Boulogne, là même où les élèves de l'école Monge s'exercent au rowing et expérimentent leur première yole. Une école Monge qui va devenir le « laboratoire » du sport éducatif.

Fondé en 1869 par des polytechniciens, cet établissement privé est alors connu pour la modernité de ses installations – la verrière qui surplombe la cour intérieure et le portique d'agrès ont été conçus par Gustave Eiffel – et pour les performances de ses élèves dans les disciplines scientifiques. Le 1<sup>er</sup> mai 1888, le directeur, André Godart, a lancé le « nouveau régime » pour la classe de grammaire, à savoir l'application du système pédagogique que Michel Bréal avait exposé dans *Quelques Mots sur l'instruction publique en France* (1872). Il s'agit de substituer le régime allemand d'une durée de six heures, qui repose sur l'interactivité entre les élèves et les maîtres, au régime français, qui rendrait l'élève « passif » avec sa classe de contrôle de quatre heures par jour comprenant récitation des leçons, de correction et dictée des devoirs, à quoi s'ajoutent les longues heures d'études. Cette nouvelle conception de l'apprentissage présente le double avantage de conserver en l'état les programmes accusés d'encyclopédisme et de donner du temps libre aux élèves, en particulier l'après-midi. Les « mongiens » sont dès lors encouragés à constituer librement des sociétés sportives, qui seront réunies officiellement le 28 octobre 1888 en Association athlétique école Monge (AAEM). Le 15 juillet précédent, l'École alsacienne avait d'ailleurs créé la première société sportive scolaire de France : la « trois A » ou Association athlétique

alsacienne. Pierre de Coubertin débute ainsi sa campagne pour le sport scolaire en prenant appui sur les deux plus célèbres institutions libres de la capitale. Mais, alors que l'AAA perpétue la pratique du football rugby qu'elle a initiée de façon informelle dès 1880-1885, les jeunes mongiens reviennent en adeptes du football association de leur voyage initiatique à Eton à la Pentecôte 1888. Eton, là même où, quarante ans plus tôt (1849), l'usage des mains pour porter le ballon et pour arrêter l'adversaire a été pour la première fois proscrit ! Plus encore, le 10 décembre 1888, en l'honneur de la visite du président de la République Sadi Carnot, c'est une partie de football selon les *association rules* que les mongiens disputent sur la pelouse de Madrid au bois de Boulogne.

S'il avait été dès lors un partisan convaincu du football rugby contre le football association, Pierre de Coubertin n'aurait pas lui-même préparé ce voyage et aurait alors alerté Godart pour qu'il envoie ses élèves à Rugby plutôt qu'à Eton. Ce qui nous fait penser que Georges de Saint-Clair l'a initié en cette fin d'année 1888 à la distinction entre football et rugby ainsi qu'à la problématique amateuriste des deux footballs. Il reste que les élèves de l'AAEM remportent en mars 1890 ce que l'on peut considérer comme le premier championnat de France scolaire de rugby. Qu'est-il donc advenu entre décembre 1888 et mars 1890 qui explique le passage des mongiens du football au rugby ?

### La réaction rugbystique de l'année scolaire 1889-1890

Cette conversion au rugby est assurément liée à l'adhésion de l'Association athlétique de l'école Monge à l'USFSA (Union des sociétés françaises de sports athlétiques) au début de l'année 1890. Portée sur les fonts baptismaux par Georges de Saint-Clair le 31 janvier 1889, la matrice des fédérations sportives actuelles – la Fédération française de football association (FFFA) sera la première à s'en détacher en 1919 – présente cette double particularité d'être multisports, ce qui permet d'éviter la spécialisation sportive – donc le professionnalisme – et d'affilier les clubs civils comme les associations sportives scolaires. Georges de Saint-Clair et Pierre de Coubertin, nouvellement secrétaire général de l'USFSA, passent ainsi alliance sur le terrain de l'amateurisme et des sports anglais contre leurs concurrents : le football association, dont la pratique est sur le

point de redémarrer à l'hiver 1889 (futur Standard Athletic Club), et surtout la Ligue nationale de l'éducation physique (LNEP), fondée par Paschal Grousset le 31 octobre 1888, qui promeut les « jeux français » dans l'éducation.

Bénéficiant du soutien des républicains radicaux et socialistes, notamment de l'Hôtel-de-Ville, quand le comité Jules-Simon (Comité pour la propagation des exercices physiques dans l'éducation, CPEPE) penche du côté des républicains opportunistes et spiritualistes, la LNEP se donne comme objectif de « développer gratuitement, dans les écoles de tout ordre, la force et l'adresse de ceux qui devront un jour le service militaire au pays » (article 1). Pierre-Alban Lebecq a pu démontrer que l'initiative de la LNEP correspond à une contre-offensive des républicains contre les boulangistes investis dans les milieux gymnastiques et dans l'aventureuse expérience des bataillons scolaires (1880-1891)<sup>3</sup>. Il reste que la LNEP croise également le fer avec le CPEPE et l'USFSA, dénoncés pour leur mauvais patriotisme et, surtout, pour leur sectarisme social et leur élitisme antipopulaire. Concernant les sports, Paschal Grousset, qui en est un aussi bon connaisseur que Georges de Saint-Clair, leur reproche essentiellement leur aristocratie et leur préférence pour les jeux français dont s'inspireraient les « prétendus jeux nationaux anglais ». Il choisit la barette en lieu et place du football, le pédestrianisme plutôt que la course à pied, le jeu de paume au lieu du tennis, la thèque à la place du cricket... Dans le numéro 1 de *L'Éducation physique*, organe de la LNEP apparu au 1<sup>er</sup> novembre 1888, il est bien précisé :

Notre Ligue n'a pas à limiter son action à une certaine classe d'enfants, tels que ceux des lycées et des collèges : elle comprend aussi les écoles et établissements d'enseignement primaire, et elle s'étend aux universités et facultés ; elle admet également les élèves des établissements publics et ceux des établissements privés ; elle s'applique aux enfants des deux sexes, jeunes garçons et jeunes filles.

Une telle distinction de classe et de genre – les amateurs n'imaginent pas un instant que le sport qui forme des hommes d'action puisse être pratiqué par des femmes –, Pierre de Coubertin et Georges de

---

3. P.-A. Alebecq, *Paschal Grousset et la Ligue nationale de l'éducation physique*, Paris, L'Harmattan, coll. « Espaces et temps du sport », 1997.

Saint-Clair l'assument ouvertement. La menace est sérieuse, d'autant que la LNEP gagne des positions dans les établissements d'enseignement secondaire de la capitale : dans les collèges Sainte-Barbe et Chaptal, dans les lycées Condorcet, Charlemagne et Janson-de-Sailly.

Les « unionistes » contre-attaquent de différentes manières. Par l'entremise de Jules Simon, ils parviennent à organiser un « Congrès international pour la propagation des exercices physiques dans l'éducation » dans le cadre de l'Exposition universelle de 1889. Pierre de Coubertin démontre dans de nombreux articles que les bienfaits du sport ne se limitent pas à l'Angleterre, mais concernent plus largement le monde anglo-saxon ainsi que les Pays-Bas. Pierre de Coubertin et Georges de Saint-Clair poussent également leur avantage dans les établissements d'enseignement secondaire public dès que le ministre de l'Instruction publique Léon Bourgeois, par un décret de janvier 1890, autorise les élèves à se constituer en sociétés scolaires. Ils jouent tous deux un rôle personnel dans la naissance et le développement des premiers clubs scolaires : l'AAA est née le 15 juillet 1888 après que le directeur de l'école, Rieder, a signalé à ses élèves l'ouvrage de Georges de Saint-Clair *Sports athlétiques et exercices de plein air* ; le Sport athlétique du lycée Lakanal est fondé par Frantz Reichel le 25 juin 1889 à l'instigation de Georges de Saint-Clair et de Pierre de Coubertin, à tour de rôle présidents d'honneur en 1889-1890 et 1890-1891 ; l'AAEM est la première association affiliée à l'USFSA (25 novembre 1889) et accueille nos deux hommes comme membres de son comité d'honneur ; deux jours plus tard apparaît la Société sportive du Luxembourg à l'initiative de deux élèves de Louis-le-Grand se préparant à l'École normale supérieure (section des lettres) qui ont eux aussi lu le livre de Georges de Saint-Clair ; l'Association sportive La Levrette du lycée Janson-de-Sailly est formée le 20 décembre 1889 avec pour présidents le proviseur, Kortz, et Saint-Clair... Tous ces clubs parisiens bénéficient gracieusement des installations du Racing Club, qualifié d'« institutrice des sociétés scolaires » par un chroniqueur des *Sports athlétiques*. Cette expansion unioniste concerne également la province. Pierre de Coubertin, notamment, accomplit un véritable tour de France des lycées aux fins de porter la bonne parole sportive et amateuriste : la plupart des soixante sociétés scolaires qui font partie de l'Union (USFSA) début 1895 sont apparues en 1890 et 1891.

Dans le même mouvement, les unionistes lancent deux organes de presse, de faible diffusion à leurs débuts mais soutenus par la passion des jeunes lecteurs, ainsi qu'un premier championnat interscolaire de

football. *La Revue athlétique* publie son premier numéro mensuel en janvier 1890 et s'adresse aux scolaires quand, à compter d'avril, *Les Sports athlétiques* informent les unionistes des résultats et promeuvent les prochaines compétitions. Les règles de football rugby (vingt-six articles, plan du terrain de jeu) adoptées par la commission *ad hoc* de l'Union (Georges de Saint-Clair, Pierre de Coubertin, C. Heywood, Saint-Chaffray, L.-H. Sandford) sont reproduites intégralement dans *La Revue athlétique* à la fin de l'année 1890 avant d'être diffusées sous la forme d'une brochure au prix publicitaire de 25 centimes. Concernant le premier championnat interscolaire de football qui doit avoir lieu au printemps 1890, le règlement adopté par l'Union stipule en son article 1 que les associations scolaires « pratiquent le ballon d'après les règles de l'Union (Rugby) » et en son article 6 que « les professionnels sont exclus de ces matchs ». Autrement dit, l'Union et ses seules trois sociétés scolaires, adhérente (école Monge) et affiliées (École alsacienne et lycée Lakanal de Sceaux), s'interdisent de pratiquer le football association. Pas de prix donc, hormis un « guidon » aux couleurs de l'Union sur lequel sera brodé chaque année le nom de l'association victorieuse (article 11). Un guidon qui reviendra à l'école Monge après son triomphe le 20 mars 1890 contre le Sport athlétique du lycée Lakanal (SALL), puis le 25 mars contre l'AAA.

### Football, rugby, barette : la hantise de la violence des jeunes

On peut ici se demander si les mongiens ne regrettent pas leur première passion : le football association. Le 11 mars 1890, quelques jours avant leur premier titre scolaire en football rugby, ils disputent en effet un match de football association contre l'équipe de l'Institution internationale. Mais *La Revue athlétique*, dirigée par Pierre de Coubertin, veille au grain. Elle s'empresse de préciser que les mongiens « n'avaient pas joué ces règles depuis dix-huit mois [à la vérité, quinze mois] et ont néanmoins cédé au désir exprimé par leurs adversaires », et que « ces règles diffèrent de celles de Rugby en ce qu'il n'est pas permis de toucher le ballon avec les mains ».

Deux semaines plus tôt, la Levrette de Janson-de-Sailly disputait un match contre l'équipe de l'Institution internationale, un match de barette cette fois. Cette rencontre du 28 février 1890 est d'ailleurs

l'occasion d'une vive polémique dans la presse sportive comme dans la presse généraliste à propos de la violence de ces nouvelles pratiques. À un lecteur qui demande des éclaircissements sur ce jeu, *Les Sports athlétiques* du 12 avril 1890 répondent malignement que « la barette n'a pas de règle et que celles adoptées par Janson contre l'équipe internationale ne sont autres que les règles du football (rugby) accommodées par la Ligue ». Consultons ici *La Revue athlétique* du 25 mars qui rend compte plus longuement de la partie :

Pour les spectateurs, au nombre d'environ un millier, la supériorité de l'équipe de Janson était visible dès le début... L'équipe internationale, physiquement plus faible, n'avait, au contraire, jamais joué le football d'après les règles de rugby et manquait de cohésion... Résultat : Janson, deux essais contre les Internationaux, rien. Remarquons en passant que les joueurs étaient autorisés à arrêter leurs adversaires par les jambes. Cette façon d'arrêter un joueur est des plus dangereuses ; elle est interdite dans les règles de Rugby, et nous conseillons à la Ligue d'en faire autant à l'avenir, si elle veut éviter les accidents.

C'est une tout autre interprétation des faits que le journal *Le Temps*, qui a pris fait et cause pour la LNEP, émet dans sa version du 1<sup>er</sup> mars :

La partie s'est jouée sur la règle formulée par la LNEP et qui supprime les dangers résultants des corps à corps, de la faculté d'arrêter un adversaire par la jambe, du droit de le coller, pour lui enlever le ballon : pratiques brutales que les Anglais conservent pieusement telles qu'ils les ont reçues de leurs ancêtres, mais qui choquent la courtoisie française en ce qu'elle a de plus légitime. La Ligue a sagement fait retrancher de sa règle ces mœurs de vilains et de retenir seulement du vieux jeu picard ce qui en fait la haute valeur récréative et éducative, au point de vue de l'adresse, de l'agilité, de la force, du sang-froid. S'il fallait justifier à cet égard l'initiative qu'elle a prise, il suffirait de rappeler après le grand journal médical anglais le *Lancet*, que de septembre à janvier dernier, le football n'a pas causé dans le Royaume-Uni moins de treize morts et d'une trentaine de fractures ou luxations

– alors qu'en France la barette, dans ce même laps de temps, n'a pas été l'occasion d'un seul accident sérieux.

Selon Pierre-Alban Lebecq<sup>4</sup>, la moindre brutalité de la barette s'expliquerait par le fait que « le placage y est interdit et que le porteur du ballon s'arrête dès lors que la balle est touchée par l'adversaire pour qu'une mêlée s'organise ».

En réaction à de telles attaques, le président de l'USFSA oppose deux arguments : d'une part la nécessité de rapporter ces faits incontestables au très grand nombre de pratiquants outre-Manche, qu'il estime à pas moins de 100 000 ; d'autre part la brutalité « des mineurs et des ouvriers des grandes usines, gens qui ne passent pas pour avoir des instincts chevaleresques » et qui « jouent comme on jouait en France à la soule, où l'on se permettait de tuer son ennemi sans renoncer à ses Pâques, pourvu qu'on prenne le soin de frapper comme par hasard ». D'où son plaidoyer en faveur d'un football « joué par des jeunes gens bien élevés » et son espoir que les équipes scolaires pratiquent cet « excellent jeu d'adresse, d'agilité, de force et de sang-froid, auquel on peut se livrer sans se départir des règles de la courtoisie ». Toujours dans sa livraison du 25 mars, *La Revue athlétique* propose le récit d'un supporter de Janson-de-Sailly acquis à la cause unioniste qui veut démontrer l'intérêt tout patriotique de l'adoption du sport par les jeunes Français :

[...] professeurs, élèves ou simples curieux, des Anglaises de-ci de-là, pour égayer, et aussi le bataillon sacré des photographes et des reporters, de tous ceux qui remarquent particulièrement, un public très attentif, très passionné, et pour qui c'est la grande question : France ou Angleterre ?, une question d'honneur national, ni plus ni moins qu'à Longchamp... La durée pour le match était écoulée, le combat terminé, et, par deux essais contre rien, la victoire acquise. Hurrah pour Janson ! ont crié les Anglais en agitant leurs casquettes ; et tous nous avons compris Vive la France ! Il y a alors eu sur la pelouse une explosion de chauvinisme tout à fait touchante ; des gens fort indifférents au football étaient ravis ; les photographes ne savaient où donner de la tête ; on portait Dolbeau en triomphe...

---

4. *Ibid.*

Contrairement aux républicains radicaux et aux socialistes réunis autour de Paschal Grousset, attentifs à l'énergie pacifiée de la barette, Pierre de Coubertin et ses amis unionistes sont des partisans de la violence rugbystique, mais une violence maîtrisée par le chevaleresque *self-government*. Un contrôle de soi qui ne serait donc pas l'apanage des footballeurs mais celui des rugbymen. Un rugby seul capable de former des hommes d'action qui soient responsables de leurs actes.

Lors de son deuxième séjour outre-Atlantique (1893), cette fois afin de préparer le congrès du rétablissement des jeux Olympiques qui doit se tenir en Sorbonne en juin 1894, Pierre de Coubertin a l'occasion d'assister au match annuel de football disputé entre les universités de Yale et de Princeton. Il en rendra compte dans *Les Sports athlétiques* du 13 janvier 1894 sous un titre énigmatique : « Napoléon et le football ». Cette publication ne relève pas du hasard car elle paraît le jour même de l'annonce par l'USFSA de la nomination d'une commission de football association. Il s'agit de dénoncer la brutalité de l'*American football* et de minimiser ainsi la violence du football rugby. Se disant toutefois ému et impressionné par l'enthousiasme communicatif des spectateurs, Pierre de Coubertin n'en prédit pas moins le retour prochain à « des règles anglaises, plus sages, plus rationnelles et plus intéressantes ». Une prophétie bien hasardeuse.

### Le football en notes de bas de page

Tout au long des 15 000 pages qu'il publiera entre 1886 et 1937, celui qui est considéré comme le père de l'olympisme contemporain n'aura de cesse de passer sous silence l'existence du football association. Et s'il évoque de manière explicite le football association, ce n'est qu'à deux reprises. Encore Pierre de Coubertin ne se résout-il à ce crime de lèse-majesté que dans le cadre de notes de bas de page. En janvier 1907, pour vanter la « valeur morale du football (rugby) », présenté comme « une école de discipline » préparant le jeune homme au « football de la vie », et qu'il distingue de l'« autre variété de football ». En 1922, dans sa *Pédagogie sportive*, pour préciser que « les deux jeux, qui se complètent admirablement, doivent coexister et progresser de compagnie ». Après quatre décennies de « footballophobie », Pierre de Coubertin se serait-il converti au football association ? Il ne s'agit là en fait que d'un revirement stratégique qui tient compte de la domination populaire et



internationale que le ballon rond exerce au sortir de la Grande Guerre sur le ballon ovale. Le CIO craint alors la sécession des fédérations sportives internationales les plus dynamiques, en particulier de la Fédération internationale de football association (FIFA) qui peine à sauvegarder au sein du tournoi olympique les apparences de l'amateurisme. On rapprochera de ce point de vue la démission de Pierre de Coubertin du CIO en 1925 de la nomination, l'année suivante, d'une première commission au sein de la FIFA chargée d'étudier un projet de championnat du monde. En 1928, c'est bien la FIFA qui organisera le tournoi olympique à Amsterdam, et en 1930, la première Coupe du monde aura lieu en Uruguay.

*Patrick Clastres*